



Fédération internationale de
L'ÉCOLE FRANÇAISE du TAMBOUR

GENÈSE, HISTORIQUE, PROSPECTIVE DE L'ASSOCIATION,

A/GENÈSE

En 1987, Après le décès accidentel du Président Michel BAROUIN, un an avant sa disparition et alors que le Président MITTERRAND et Jacques CHIRAC venaient de le désigner à la tête de la mission de commémoration de la Révolution Française, le Président Edgard FAURE demandait à Yvon ROUSSEL comment faire participer 4000 Tambours aux différentes manifestations.

*Yvon ROUSSEL s'adressait à Robert GOUTE, Tambour-Major de la Musique de l'Air, homme de réseaux, **s'occupant de la jeunesse depuis 1947**, (nommé en 1962 par le général De Gaulle, Président de la Commission Inter-Armée des Tambours-Majors) de bien vouloir l'accompagner, et de diriger l'opération.*

Ils ont alors, tous deux, élaborer un projet fédérateur qui fut approuvé par la mission et le gouvernement : un rassemblement avec défilé nocturne sur les Champs Élysées et un opéra ballet : le Mont-Tambour à LA VILLETTE.

Au décès d'Edgard FAURE, Jean Michel JEANNENEY fut nommé à la tête de la Mission du Bicentenaire, notre tâche fut confirmée en juin 1988 par Jack LANG qui apportait les moyens afin que le Président de la République puisse, grâce à notre coopération avec Jean-Paul GOUDE, donner un caractère événementiel mondial au Bicentenaire de la Révolution.

*Les médias du monde titrent le succès de « L'OPÉRA GOUDE », les 14 et 15 juillet 1989. Ceci est amplifié par les commentaires élogieux sur les Tambours français des nombreux Chefs d'État présents, qui amenèrent le Président de la République à demander au Ministre de la Culture des Grands travaux, des cérémonies du Bicentenaire de la Révolution et de la Communication de voir comment créer une association internationale regroupant de par le monde les Maîtres qui enseignent la technique savante de battre de la caisse: **L'École Française du Tambour.***

Jack LANG nous le signifia lors du débriefing des manifestations en Janvier 1990.

Les stages de formation de cadres de Bretagne d'Août 1990, permirent, avec l'aide de deux illustres Maîtres Tambours : Le Chanoine ROBILLARD, ancien Directeur départemental des Patronages, l'Abbé CHEUREUL chercheur éminent d'élaborer des projets de statuts. Il en résulta un projet d'association, les statuts furent adoptés, et soumis au Ministre par l'intermédiaire du Directeur de la musique Monsieur Michel SCHNEIDER assisté de Monsieur Camille ROY, son responsable des pratiques amateurs.

Le 2 septembre 1990 naissait l'Association Internationale de l'École française du Tambour, dite « LES TAMBOURS DE 89 » ! Robert GOUTE en fut élu PRÉSIDENT !
À l'assemblée Constituante du 2 septembre 1990, succéda l'Assemblée générale électorale du 2 décembre 1990 avec l'élection des membres du Bureau, du Conseil d'Administration et du Comité Technique. (cf Magazine N°1 de Janvier-Février 1991)

La mise en place d'Associations régionales nous amena à l'appellation de **Fédération Internationale de l'ÉCOLE FRANÇAISE DU TAMBOUR, dite « LES TAMBOURS DE 89 »**.

À l'Assemblée de 1991, toutes les régions avaient un Président, le Comité Technique classait les œuvres existantes et provoquait la création de nouvelles compositions musicales, des groupes de Tambours cadets, postulants, nationaux voyaient le jour. Il nous fallait multiplier les liaisons, promouvoir une structure nouvelle **au profit de toutes les fédérations musicales nationales** qui ont besoin d'instrumentistes de qualité et non de « tapoteux », afin que de bons Tambours puissent apporter leur connaissances techniques à tous les ensembles de tous les genres, et permettre aux compositions musicales d'être exprimées comme les auteurs le souhaitaient, selon l'expression d'**HECTOR BERLIOZ**.

Pour le faire savoir naissait notre Magazine des « Tambours de 89 » dont la parution régulière a permis de sortir le 171ème numéro d'AOÛT 2021 .

B/ HISTORIQUE

En 1992, nous pouvions présenter au Ministre Jack LANG devenu Ministre d'État, en charge de la Culture, de l'Education nationale et de la communication des résultats probants et une prospective d'actions tournées vers **la francophonie** dans une première phase, puis vers l'ensemble du monde dans une seconde.
Les médias s'intéressèrent à notre renouveau, et de grandes émissions sous la férule de Jacques MARTIN, PASCAL SEVRAN et Michel DRUKER firent appel à notre savoir-faire. Le monde de la Francophonie s'interrogeait sur ce nouvel attrait qui se tournait vers l'ensemble de la jeunesse, des publics issus **des quartiers sensibles, et d'une action intergénérationnelle favorisant l'émergence d'une nouvelle citoyenneté**. Les années 90 permirent de fortifier nos fondations et d'établir un tissu de relations qui ne cesse de s'étendre aujourd'hui vers tous les pays du monde.

En 1993, Jack LANG quittant le Ministère nous disait : « la Révolution Blanche vous a interdit de conservatoire, aujourd'hui, ce ne sont plus les nobles qui vous feront

obstacles, mais l'intelligentsia de nos Conservatoires que Monsieur FLEURET, mon premier Directeur de la Musique, et ses successeurs, malgré leurs très grandes volontés, ont beaucoup de mal à réformer. »

En 1994, 95, 96, 97, 98, notre présence aux « Musicora » (salon de la musique de Paris) étonna, surprit, et provoqua une réflexion nouvelle et offensive quant au renouveau de la future facture instrumentale française.

*En 1995, Robert GOUTE arrêta la Présidence, et proposa à l'Assemblée d'élire Yvon ROUSSEL, ce qu'elle fit. Le nouveau Président demanda à l'Assemblée de créer le poste de Président honoraire fondateur pour Robert GOUTE, proposition votée à l'unanimité. Sur décision du Président, approuvée par l'Assemblée Générale, Yvonnick TANGUY, Maître Tambour de la Musique de la flotte de Brest est nommé **Directeur Technique National**.*

En 1996, Madame de FOUCAULT Directrice Adjointe de la Musique et le Préfet Di CHIARA Chef de la Mission Réserve auprès du Ministre des Armées, en présence de Monsieur Dan LUSTGARTEN Chef du bureau des Pratiques Amateurs, parrainent la 1^{ère} promotion « Gabriel de France » des Maître Tambours.

*En 1997, Édition par le Département des études et de la prospective, du Ministère de la Culture, de la **Monographie N°29 de Romuald RIPON**, retraçant la création des « tambours de 89 »*

En 1998, Le Préfet Di CHIARA, Chef de la Mission Réserve auprès du Ministre des Armées et Madame de FOUCAULT Directrice Adjointe de la Musique élaborent un protocole d'accord entre les deux Ministères afin de concevoir la reconversion vers la culture des Chefs de Musique, Tambours-Majors, Chefs de pupitre des formations professionnelles pour que la Culture puisse bénéficier de gens bien formés qui statistiquement lui feraient défaut après 2001. Nous pensions ainsi voir les Tambours professionnels diplômés pouvoir rejoindre le corps enseignant des Conservatoires. Prophétie qualitative économique et cohérente qui s'avéra exacte puisqu'il y a plus de postes de Directeurs depuis 2016 que de prétendants, et que l'on compte sur les doigts d'une main les Conservatoires où le Tambour peut être enseigné ! Hélas, les départs du Préfet Di CHIARA, son ardent défenseur, vers son ministère d'origine, et de Madame de FOUCAULT à BRUXELLES ne permirent pas l'éclosion de ce projet !

Le 21 juin 1998, après deux années de préparation grâce à la volonté de Gilles MACHAC, président de House (association de diffusion des nouvelles technologie) et d'Olivier GROVALET (alors responsable de notre communication), création de « SOLSTICE » vitrine de la cyberculture où Tambours et Techno s'associent, afin de créer grâce à Internet cet évènement mondial qui se déroula simultanément, et fut repris sur écrans géants à Paris, Londres, Moscou, Tokyo, Montréal, New-York, Séoul, diffusé de plus, sur les chaînes de TV américaines canadiennes Anglaises Japonaises Lituaniennes Coréennes. Gilles MACHAC déclara alors «...le Tambour permet l'enracinement de

cette nouvelle culture, ciment naturel au travers des siècles, il est le fil rouge intéressant de la cyberculture »

*En 2000, le développement du tambour comme moyen d'expression des jeunes nous amena à répondre positivement à **Federico MAYOR** Directeur de l'UNESCO qui lançait l'opération « **TAMBOUR POUR LA PAIX** », à laquelle nous fumes associés, grâce au Président de la Maison Internationale de la Poésie basée à BRUXELLES : **Arthur HAULOT**. La résolution 53/25 votée à l'ONU, fut activée afin d'appeler tous les enfants du monde à s'unir pour construire la PAIX, lutter contre le racisme et l'antisémitisme !*

*Le Tambour inversait son rôle intellectuel, il battait pour rassembler, non pour partir en guerre, mais en faveur de la Paix. Nous n'avons cessé depuis de relancer, chaque année, cette opération grâce à **Madame Moussia HAULOT**, Présidente de la Fondation Arthur HAULOT*

à

BRUXELLES.

*Nos excellentes relations avec la Direction de la Musique nous permirent de rencontrer la Directrice : **Madame Sylvie HUBAC** et l'Inspecteur Général **BLANC**. Nous conçûmes, alors, un plan d'actions visant à la création de diplômés D'État ainsi qu'à l'élaboration d'une **Convention** nous liant au Ministère de la Culture.*

*En 2001, lors de l'Assemblée Générale d'Octobre le Président **ROUSSEL** demanda la création d'un poste de **Président d'Honneur**, et proposa d'élire le **Préfet Jean-François Di CHIARA** qui, depuis 1995, ne cessait de nous aider, ce qui fut voté à l'unanimité. Cette année vit les « Tambours de 89 » créer, organiser, participer aux manifestations marquant le **Centenaire de la loi de 1901**.*

*En 2002, les 28/29 et 30 juin nos tambours étaient les invités de **Louis SALAMIN** organisateur de la 27^{ème} fête fédérale des Tambours Fifres et Clairons à **SIERRE** en **SUISSE**, grâce au nouveau Président de l'Association **SUISSE** : **Markus ESTERMANN**. **L'art de battre à la française pouvait s'exprimer sur le territoire Helvétique !** Les 6 et 7 juillet 2002, avec l'appui et les aides de la Ville de Saint-Brieuc, du Conseil Général des Côtes d'Armor, du Conseil Régional de Bretagne, **Le premier Festival International du Tambour de SAINT-BRIEUC**, voit le jour ! Reconduit chaque année sa réussite nous a permis de concevoir, dans son cadre, le **Concours National Instrumental Tambour** en 2012, puis en 2015 le **Concours National des ensembles de Tambours**. Ces manifestations sont devenues des moments forts de la vie musicale où le Tambour peut s'exprimer et le faire avec tous les genres musicaux, il s'investit dans **l'animation des territoires**.*

*Le 12 octobre 2002, **réunion Franco Suisse**, la délégation Suisse conduite par son Président **Markus ESTERMANN** rencontre pour la **première fois depuis 1947** la délégation des Tambours français dirigés par **Robert GOUTE** et **Yvon ROUSSEL**. Cette rencontre porteuse de reconnaissances et d'initiatives se renouvelle chaque année.*

En 2006 : - notre développement étonnait l'Ambassadeur de France à MOSCOU : Stanislas De LABOULAYE qui avait observé le rôle majeur joué par les « OLD DRUMMERS » et le groupe de Tambours et Fifres du 3^{ème} Régiment d'Infanterie U.S. baptisé la « Old Guard » lorsqu'il était en poste à WASCHINGTON. Le gouvernement lui demandait un renouveau de la présence française en Extrême orient, zone stratégique économique et culturelle. Il nous proposa alors de concevoir une rencontre des Écoles russe, japonaise et française.

*- Jean-Luc Langlois, ancien Maître Tambour de la musique des Troupes de Marine, directeur de l'École de musique Agostini de Saint-Brieuc, est nommé **Directeur Technique National**.*

En septembre 2007, nous nous déplaçons à VLADIVOSTOK. :

*- lors du congrès des **Présidents d'universités d'Extrême Orient**, où nous pûmes démontrer tous les avantages de la technique française qui amène une plus grande facilité de compréhension dans tous les domaines et en particulier l'enseignement ! Ceci s'appuyant sur les études cognitives neurologiques qui prouvent l'utilisation de l'ensemble de leur cerveau par les Maîtres Tambours, et le fait que les deux lobes gauche et droit soient directeurs simultanément.*

*-au **symposium des Ecoles de Tambour** grâce auquel notre technique confronta celles enseignées en Russie et au Japon. Ces techniciens d'extrême orient s'étonnèrent de la démonstration scientifique, de ce qui se fait et s'écrit en France depuis Thoinot ARBEAU en 1580.*

*-La Conférence de presse, le relais de nos interventions et prestations par les médias télévisés, radiophoniques et la presse écrite captèrent l'attention du **Gouverneur de Sibérie, Sergei DARKINE** qui nous demanda de jouer pour l'**ouverture du IV^{ème} festival du film du Pacifique de Vladivostok**.*

*-**Sergéi DARKINE**, enthousiasmé, nous proposa l'animation de sa réception sur la terrasse de la Gare de départ du Transsibérien. Depuis 1914 et le passage de Sarah BERNARD, nous étions les **premiers acteurs français** à revenir à VLADIVOSTOK ! Ces réussites furent un tremplin qui auréola la recréation des universités françaises, et favorisa le **décollage de l'Alliance française** sous la direction de **Cédric GRAS**.*

En 2008, selon le plan établi en 2002 par Madame Sylvie HUBAC alors Directrice de la Musique de la Danse et du Théâtre, repris par les Directeurs successifs de la Musique, Madame Christine ALBANEL, Ministre de la Culture et de la Communication, le 22 Avril, signait deux arrêtés créant:

- le **Diplôme d'État percussion option Tambour**,*
- le **Diplôme d'État de direction d'ensemble de Tambours et ou de tambours et fifres**.*

Arrêtés qu'il serait nécessaire de valoriser auprès de tous les conservatoires, et au travers d'un dialogue technique que souhaitait voir s'instaurer l'Inspecteur Général BLANC, entre notre Fédération et l'administration du Ministère, afin d'en encourager leur mise en place !

Ce plan détermina la DRAC BRETAGNE, avec l'appui du Préfet de Région, à nous aider pour travailler à l'élaboration d'une Convention devant nous lier au Ministère. Le projet de convention fut remis en septembre 2009 à **Monsieur Daniel VERON** responsable de la pratique collective musicale amateur, il demeure toujours au stade de projet !!!

- **David Bruley**, professeur de percussions au conservatoire de Lyon devient **Directeur Technique National**.

En 2009, seul groupe européen retenu, avec l'aide du Ministère des Affaires Etrangères, nous nous rendons, au festival mondial du Tambour à **BUPYUNG** près de **Séoul**, en Corée du Sud. Ce fut un succès, devant plus de 1 million de personnes. Ceci déclencha le **développement d'échanges nouveaux** qui se multiplient avec le « pays du Matin Calme ». Nous avons ainsi honoré le traité d'amitié universelle qui nous lie à la Corée depuis 1884 !

En 2011, **Serge FAVREL** est nommé **Directeur Technique National**.

En 2014 notre ensemble national **TAMBOUR** accompagna **Yoann LEMOINE** : « **WOODKID** », créateur de l'Epic Pop Music, dans sa tournée des **ZENITHS DE France** ! Avec lui, nous avons, de plus, traversé l'Atlantique pour nous produire à **MONTREAL** dans le cadre du **Festival international du JAZZ**, 143 000 personnes applaudirent notre prestation, « **La PRESSE** », premier journal du Québec, titrait sous la plume de son rédacteur en chef, **Jacques BRAULT**: « **Divine surprise, les Tambours français à l'ouverture du festival international du Jazz** ». Enfin ! Le Tambour est reconnu comme faisant partie du monde des musiques actuelles, qui l'aurait cru ! Combien de temps faudra-t-il en France pour que cela soit pris en compte ?

En 2015, 800 000 jeunes dans 120 pays ont conçu des poèmes et battu « tambour pour la Paix », la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le 8 Mai, symbolisant les 70 ans de Paix en EUROPE !

L'École de musique de Saône, en Franche Comté fut le lieu de la **1^{ère} Rencontre** avec les représentants des **Écoles américaines**, conduits par **Mark REILLY**, Chef des Tambours et de la percussion de la « **Old Guard** » des Etats unis d'Amérique, et des écoles **Hollandaises** représentées par **Peter VULPERHORST** les 27 et 28 février 2015.

Le festival du Tambour s'est déroulé à **SAINT-BRIEUC** les 3, 4 et 5 juillet, ainsi que les concours national instrumental.

Antoine STEPHAN, Kinésithérapeute et ostéopathe de l'Equipe de France de Canoë-Kayak, dont le cabinet se trouve à Saint Malo, crée le **premier harnais ergonomique pour Tambour**, percussions et grosse Caisse ! Il lance une start-up qui avec le « **Physiodrum** » obtient immédiatement un grand succès dans le monde des spécialistes.

Nous concevons par ailleurs le **STAGE NATIONAL 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle à VERSAILLES** du 19 au 23 octobre au Conservatoire des musiques Militaires de l'Armée de terre grâce au **Colonel SORLIN**, avec l'appui du Ministre de la Défense.

2016, nous avons développé nos **relations avec l'Australie**, grâce aux Tambours des Hauts de France, et une rencontre à **PARIS** avec nos représentants et ceux d'Australie, ceci du 21 au 27 Avril. Nous remercions la Musique de la Garde républicaine dont les Tambours, sous la conduite de leur Chef, l'Adjudant-chef Michel RACE, démontrèrent la richesse du patrimoine français et le savoir faire des Tambours de la Garde dans l'interprétation de la musique actuelle et de la recherche expressive dans un axe prospectif. Ceci étant suivi par Monsieur **BEN VAN DEN AKKER** Chef des **percussions de la Musique de l'Armée de l'Air Australienne**.

Les **8/9/10 juillet** nous organisons le Festival du Tambour et le Concours Instrumental de **SAINT-BRIEUC**.

Les **2/3/4 septembre** : **Symposium International du Tambour à BERNE**, à l'Etat Major de l'Armée Suisse mis à notre disposition **gratuitement** par le Gouvernement **HELVETIQUE**, première rencontre de 11 pays, magnifique préparation du Symposium souhaité à **VERSAILLES** en 2018 !

2017, les **13/14/15/16 février** : - **Rencontre avec Michaël EAGLE**, directeur des percussions des orchestres de l'Université de New York Albany. Préparation de Versailles 2018.

- Les **7/8/9 juillet** **Festival du Tambour de Saint-Brieuc**.

- **Création du Centre de Ressources de SAINT-BRIEUC**.

- De **août à octobre**, nous travaillons avec Le Directeur de Cabinet puis la chargée de mission pour l'action Culturelle auprès de Monsieur le **Président de la République** afin de concevoir le Symposium 2018 .

- **Franck ROCHUT**, Tambour Major de la musique de l'Artillerie de Rennes, est nommé **Directeur Technique National** !

2018 : - 09 au 16 Janvier, **JOSH HARMON** de l'Université **AMHERST** du Massachusset vient travailler, dans notre centre de ressources, sa thèse en français sur le **TAMBOUR** en France, son action dans le cadre de l'évolution de la Civilisation Française, son Rôle durant la Révolution et l'Empire. Déplacement de 6000Km ! Il obtient son PhD grâce à sa thèse, avec félicitations du Jury !

- **Michaël EAGLE** conçoit à Saint-Brieuc **une Master-Class** les **26 et 27 février**, avec Pierre Yves **LE CHENADEC** et **Franck ROCHUT** portant sur les techniques américaine, suisse et écossaise, 21 Maîtres du Grand Ouest viennent à Saint-Brieuc.

- Le **30 Juin** et le **1^{er} Juillet**, nous organisons le **18^{ème}** festival du Tambour de Saint-Brieuc, et le concours national instrumental !

- Les **28, 29 et 30 Septembre** se déroulait le « **SYMPOSIUM INTERNATIONAL DU TAMBOUR de PARIS-INVALIDES** », où 72 maîtres tambour sont venus de tous les continents, ainsi que 16 attachés d'ambassade.

Préparé par Olivier **MOLLON**, avec comme adjoint Pierre-Yves **LE CHENADEC**, ce Symposium confirme la place de la France quant au développement de la sphère d'action du Tambour. Depuis Louis XI(1), l'instrument des ménestrels et troubadours, celui qui

animait les fêtes, voit son champ s'élargir. Nous sommes à l'origine de son écriture, de la conception des ornements-rudiments. Nos échanges depuis la guerre d'indépendance des États-Unis, rôle de la garde Française sous l'ancien régime, des suisses et écossais qui battaient à l'unisson des Français de 1471 à 1789, font de notre pays l'origine du développement de la technique savante de l'art de battre le tambour à la française.

Cela fut copié dans l'Europe et par conséquent dans le monde. Cette action qui perdure nécessite à la France de redonner à **l'instrument qui porta son évolution toute sa place.**

Les Suisses, Américains du Sud et du Nord, Britanniques, Belges, Allemands, Autrichiens, Espagnols, Russes, Singapouriens, Australiens, Hollandais, Africains, présentent leurs modes d'action pédagogique et leurs savoir-faire. La Technique Française fut démontrée par Olivier MOLLON, Pierre-Yves Le Chenadec et Philippe VIGNON.

Dans la cour d'honneur des Invalides, 72 maîtres de tous les continents jouèrent des œuvres ensemble et séparément. **La France** déclenchait l'universalité du monde du Tambour, méconnue chez nous, copiée et en pleine expansion sur les cinq continents.

La SIRD, « Society of International Rudimental Drummers », fut votée à mains levées. **Mais pourrions-nous occuper toute notre place si l'État ne nous prends pas en compte ?**

¹ Il entre dans la céleustique: distribution des ordres et mouvements au sein des navires de la flotte royale regroupés à Brest. La création de la garde royale avec ses tambours, de 10 000 lansquenets suisses et de leurs tambours, ainsi que de 500 archers Écossais accompagnés de leurs Tambours par Louis XI fait alors que l'art de battre ensemble devient une réalité et fut codifié sur décision royale de 1481 ». De même, grâce à Thoinot Arbeau, qui regroupe les façons de battre dans l'Orchoesographie à partir de 1580 et publié en 1589, puis avec le Père Mersenne en 1636 au travers du traité de l'Harmonie Universelle, et de Descartes qui écrivit les Méthodes et Théories Nouvelles en forme de Tablatures, nous sommes les premiers au monde à écrire le tambour, selon les principes de la musique dite classique. L'ordonnance de 1754, avec son décret d'application de 1755, provoqua la réunion à Versailles en 1755 de tous les Tambours-Majors. Cette ordonnance dut au Marquis de BOMBELLES est un modèle de précision quant à l'emploi de l'instrument aux armées en temps de guerre comme en temps de paix, et répond aux exigences du Maréchal de SAXE. Elle fut copiée par tous les pays d'Occident.

2019 : - Le 19 Janvier, lors de notre Assemblée Générale, la commission des Ornements-Rudiments fut mise en place, à sa tête **Olivier MOLLON**, avec pour but de regrouper les rudiments de la technique française sur un document au format poster, accompagné de son livret explicatif.

- Le 31 Mars, suite aux échanges du Symposium de Paris, création d'une **MASTERCLASS TAMBOUR FRANCO-BRITANNIQUE**, avec le responsable de la « Royal Marine School Music of Portsmouth » : **Russel PINER**. Nous reconstituons l'Entente Cordiale au son du Tambour.

- 28/29/30 Juin, mise en place du 19^{ème} Festival du Tambour de Saint-Brieuc avec des groupes Suisse, Canadien et Français. Dans ce cadre se déroule le Concours National Instrumental de Saint-Brieuc sur le plan individuel, et sur celui des Ensembles de Tambours. Les enfants des écoles, au cours des différents concerts, vinrent lire leurs poèmes en faveur de la Paix et de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, ceci 100 ans après la signature du traité de Versailles du 28 Juin 1919.

2020 : -Master-Class Franco-Britannique à Saint-Brieuc au profit des Maîtres Tambours de nos deux nations. 1ère partie Ecole française, présentation par Pierre Yves Le CHENADEC et Théo REGIS, Tambours nationaux, 2ème partie l'Ecole britannique par Calum Mac GORDON Professeur à la « ROYAL SCHOOL MUSIC de PORTSMOUTH »

Stage National au Lycée de la Ville Davy à QUENSOY du 17 au 21 Août pour les Elèves de fin de Cycle I, II, et III.

C/ Le développement de la facture Instrumentale liée au tambour.

Notre développement nécessita l'intérêt de se pencher sur la fabrication d'instruments de qualité en France dont le marché était devenu une exclusivité de l'excellente facture SUISSE. Trois facteurs ont émergé sous notre impulsion :

- L'un des nôtres, **Emmanuel JAY**, rachète la fabrique de baguettes RESTA devenue **JAY RESTA PERCUSSIONS**. Le succès est tel que ce fabricant embauche et gagne des parts de marché sur tous les continents, en particulier en Extrême orient et même au Japon vis-à-vis de Yamaha. En 2021 il crée **SOUNDRUMS** avec Jonathan TABARET, et produit de nouveaux tambours, pad, caisses-claires Grosses-Caisses de très haute qualité

- Simultanément, un autre de nos Tambours, **Fabien POTTIEZ** crée « l'atelier artisanal du tambour » à Holque près de Dunkerque. La qualité de son travail lui permet de retrouver le marché français.

- Un nouveau facteur **Antoine Le TACON « ELEVEN DRUMS »** à Saint-Malo se lance à son tour, en 2015, dans la fabrication d'instruments de très haute qualité qui surprendront les facteurs étrangers. Nous allons passer de la reconquête du marché français à celle des marchés étrangers !

Antoine STEPHAN, Tambour, Masseur Kinésithérapeute, Phtisiothérapeute, Chiropracteur, Ostéopathe (soigneur de l'Equipe de France de Canoë-kayak) crée un nouvel Harnais ergonomique pour les instruments de marche des percussions (tambours écossais et breton, Grosse caisse, Xylophone, Métalophone ...)

- Ces facteurs viennent relayer la seule maison restante : **GOUESNON** à Château Thierry.

Le 14 juillet 2015, première marche du renouveau : les Tambours de la Garde Républicaine, ceux de la musique de la flotte, de la musique de l'Air, de l'Infanterie de marine, de la Légion étrangère, battaient de l'Étoile aux champs Élysées jusqu'à la Place de la Concorde, sur des caisses de facture françaises !

En conclusion -----

Tout ceci s'est fait, hélas, sans aide des institutions ! Ce qui explique une certaine lenteur dans l'action et une énorme limite à nos possibilités d'expression, comme de la valorisation de l'image de la France. Seuls les déplacements à VLADIVOSTOK et en CORÉE relevèrent d'une mission du Ministère des Affaires Étrangères, grâce à l'appui du Préfet Di CHIARA. Il apparaît désormais opportun et urgent que cette chaîne de bonne volonté soit relayée par les ministères concernées.

Pour mener nos actions à bien, nous entendons :

- **rayonner et développer** la technique savante que représente l'École Française du Tambour. Ceci au niveau Européen bien entendu, mais aussi au niveau **International** afin que la **France** occupe toute sa place au sein du monde du Tambour et des Percussions dans le concert des Nations !

- **permettre à tous les genres musicaux**, à toutes les **fédérations nationales** d'avoir de bons musiciens sachant jouer, comme faire se doit, et interpréter ce que les compositeurs désiraient de leurs œuvres, **servant notre patrimoine**.

- **favoriser la création d'œuvres nouvelles pour Tambour, ensemble de Tambours, ensemble de percussions que nous porterons et diffuserons !** Cette action nécessite la mise en place de stages de perfectionnement, de formation de cadres, de chefs de pupitre sur le plan régional et national, ainsi que la création de passerelles avec le monde des conservatoires, combattre les clivages intellectuels dans un cadre d'emploi au profit **généraliste** de tous !

- **servir la Nation** en répondant aux aspirations de sa jeunesse dans tous les **quartiers** et en particulier dans ceux dit **sensibles**, aider à la création de moments festifs sur les Territoires, et promouvoir notre **rôle intergénérationnel**

- **pérenniser le Festival International du Tambour**, en favorisant la confrontation des meilleurs groupes français et étrangers, source d'émulation, d'attrait, d'échanges,

- **démontrer la vitalité de tous nos jeunes musiciens**. Cela doit, de plus, servir **l'attractivité touristique du Pays**,

- **mettre en place chaque année le Concours National Instrumental Tambour**, et le **concours National des ensembles de Tambours** en attendant de concevoir celui de Tambours et Fifres : concours nécessaires pour rendre à notre instrument ses lettres de noblesse qualitatives, et dont, la technique savante est reconnue par l'ensemble des écoles étrangères.

- **dégager la volonté** de tous les responsables politiques territoriaux et nationaux afin que les **DIPLÔMES d'État** deviennent des réalités et pour ce faire de créer à **SAINT-BRIEUC** des **Classes Préparatoires**, ainsi que de prendre les **décrets d'application**.

- **honorer la signature** de la France à l'ONU dans le cadre de la résolution 53/25 : en poursuivant le développement de l'opération « **Battre Tambour pour la Paix** » dont les récents événements tragiques, dans notre pays et dans le monde, prouvent la nécessité d'être partagée afin de conforter activement **la lutte pour la Paix, contre le racisme et l'antisémitisme**. Il est de la plus haute importance, comme le souhaitent le Président de la République et le Premier Ministre, de mobiliser la jeunesse et de braquer les projecteurs médiatiques sur des actions positives. C'est pourquoi une structure interministérielle d'actions avec une entente active du Ministre de la Culture, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse des sports et de la cohésion sociale, de la Francophonie, des Affaires européennes et des Affaires Étrangères, de la Défense doit donner un accent universel en y associant les classes de percussion de tous les conservatoires, comme d'y inciter la participation de toutes les fédérations musicales dont les ensembles utilisent le monde des percussions en général et du **TAMBOUR** en particulier .

- **valoriser la Facture instrumentale française**, chez nous bien sur, mais de par le monde aussi en conjugaison avec la structure économique du Ministère des Affaires étrangères, celui de l'Artisanat et du commerce, afin de faire valoir notre qualité, de vendre,

et de participer ainsi à la création de nouveaux emplois. Cela signifie la création à Paris d'un événement fort avec une exposition de la facture Française.

- **Prévoir** dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024, comme ce fut le cas à Londres, et dans les jeux de la Francophonie, une place au Tambour pour favoriser le rassemblement, la fête, et la culture française.

- **Concevoir** la présence française au Symposium International du Tambour de 2022 à Portsmouth.

Si l'on veut, comme le souhaitait l'ancien Président de la République **François MITTERRAND**, et le Ministre de la Culture, de la Communication des Grands Travaux et du Bicentenaire : **Jack LANG**, que notre Association puisse exister et rayonner, objectifs jamais démentis, et toujours confirmés par tous les Ministres de la culture, **notre situation doit être revue !**

Dès notre création, et jusqu'à 2009, nous avons été soutenus par le ministère de la Culture. Notre action, loin de se relâcher s'est amplifiée, d'où, selon les nouvelles pratiques de la Direction générale de la création artistique, le besoin criant de revoir l'attention qui nous est accordée.

Il y a une ardente obligation à mettre en place **La Convention** qui nous unira, enfin, au Ministère de la Culture.

SAINT-BRIEUC le 30/11 /2021

Yvon ROUSSEL

Association loi 1901 – N° 4299 Septembre 1990
**Villa Carmélie - Cité de la Musique, de la Danse et des Arts – 55 rue Pinot Duclos - 22000
Saint-Brieuc –**

Tél : 02 96 94 63 42 / 06.72.56.05.91

Site internet : **tamboursde89.org** Adresse électronique : **t89@wanadoo.fr**